

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 5867 - 2017 B 00992 - 832 108 757 - A.M. SERVICES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SASU A.M. SERVICES		Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de BEZIERS	
SIRET	8 3 2 1 0 8 7 5 7 0 0 0 1 0	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:		le 02 JUIL. 2024	
6 rue des Berges		Sous le n° 2024/5867	
34420 CERS			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	11 276	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies	
----------------------------------	--	----------------------------	--	-----------------------------------	--	---------------------------------	--

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies					

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON	Si oui, indication du logiciel utilisé :
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : M COMOLLI Bruno			
4 rue Ferdinand de LESSEPS 34500 BEZIERS			Tél : 04 67 09 00 90
- du conseil :			Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
- N° d'agrément :			

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	10 000		Payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)			
							(f)			
							(g)			
							(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)	10 000		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		10 000	
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
MARTINEZ Alexandre 6, rue des Berges 34420 CERS			500	2023	32 345	5	6	7	8	
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS			Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)					56 190		
			Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLT imposées			à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.SERVICES</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																													
Adresse de l'entreprise <u>6 rue des Berges 34420 CERS</u>																																																																																																																																																																																																																																							
Numéro SIRET* <table><tr><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>0</td><td>8</td><td>7</td><td>5</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>												8	3	2	1	0	8	7	5	7	0	0	1	0																																																																																																																																																																																																															
8	3	2	1	0	8	7	5	7	0	0	1	0																																																																																																																																																																																																																											
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table><tr><td>12</td></tr></table>						12	Durée de l'exercice précédent* <table><tr><td>12</td></tr></table>						12																																																																																																																																																																																																																										
12																																																																																																																																																																																																																																							
12																																																																																																																																																																																																																																							
Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>																																																																																																																																																																																																																																							
ACTIF																																																																																																																																																																																																																																							
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Fonds commercial*</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td> Autres*</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles*</td><td>028</td><td>030</td><td>8 395</td></tr><tr><td>Immobilisations financières* (1)</td><td>040</td><td>042</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>048</td><td>8 395</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production*</td><td>050</td><td>052</td><td>25 170</td></tr><tr><td> Marchandises *</td><td>060</td><td>062</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>066</td><td></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Clients et comptes rattachés*</td><td>068</td><td>070</td><td>3 100</td></tr><tr><td> Autres* (3)</td><td>072</td><td>074</td><td>11 975</td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>082</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>086</td><td>21 467</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>094</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>098</td><td>61 713</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>112</td><td>8 395</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12">Exercice N NET 1</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel*</td><td>120</td><td></td><td>1 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td>100</td></tr><tr><td>Réserves réglementées*</td><td>130</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)</td><td>131</td><td></td><td>27 595</td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td>9 584</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total I</td><td>142</td><td></td><td>38 280</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2">Total II</td><td>154</td></tr><tr><td rowspan="7">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés*</td><td>166</td><td></td><td>16 419</td></tr><tr><td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)</td><td>169</td><td></td><td>7 355</td></tr><tr><td>Comptes courants d'associés</td><td>173</td><td></td><td>461</td></tr><tr><td>Autres dettes</td><td>175</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td></td><td>24 236</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td>62 516</td></tr><tr><td rowspan="3">RENVOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td></td></tr><tr><td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*</td><td>182</td><td></td><td>803</td></tr><tr><td></td><td>Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*</td><td>184</td><td></td><td></td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				Fonds commercial*	010	012		Autres*	014	016		Immobilisations corporelles*	028	030	8 395	Immobilisations financières* (1)	040	042		Total I (5)		044	048	8 395	ACTIF CIRCULANT	STOCKS				Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	25 170	Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		Créances (2)				Clients et comptes rattachés*	068	070	3 100	Autres* (3)	072	074	11 975	Valeurs mobilières de placement	080	082		Disponibilités	084	086	21 467	Charges constatées d'avance *	092	094		Total II		096	098	61 713	Total général (I + II)		110	112	8 395	PASSIF												Exercice N NET 1												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000	Écarts de réévaluation	124			Réserve légale	126		100	Réserves réglementées*	130			Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		27 595	Report à nouveau	134			Résultat de l'exercice	136		9 584	Subventions d'investissement	137			Provisions réglementées	140			Total I		142		38 280	Provisions pour risques et charges		Total II		154	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			Fournisseurs et comptes rattachés*	166		16 419	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169		7 355	Comptes courants d'associés	173		461	Autres dettes	175			Produits constatés d'avance	174			Total III		176		24 236	Total général (I + II + III)		180		62 516	RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(2) Dont créances à plus d'un an	197			(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				(4) Dont dettes à plus d'un an	195				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		803		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles																																																																																																																																																																																																																																						
	Fonds commercial*	010	012																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres*	014	016																																																																																																																																																																																																																																				
	Immobilisations corporelles*	028	030	8 395																																																																																																																																																																																																																																			
	Immobilisations financières* (1)	040	042																																																																																																																																																																																																																																				
Total I (5)		044	048	8 395																																																																																																																																																																																																																																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																																																						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	25 170																																																																																																																																																																																																																																			
	Marchandises *	060	062																																																																																																																																																																																																																																				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																																																																																																																																																																				
	Créances (2)																																																																																																																																																																																																																																						
	Clients et comptes rattachés*	068	070	3 100																																																																																																																																																																																																																																			
	Autres* (3)	072	074	11 975																																																																																																																																																																																																																																			
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																																																																																																																																																																				
	Disponibilités	084	086	21 467																																																																																																																																																																																																																																			
	Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																																																																																																																																																																				
Total II		096	098	61 713																																																																																																																																																																																																																																			
Total général (I + II)		110	112	8 395																																																																																																																																																																																																																																			
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																							
Exercice N NET 1																																																																																																																																																																																																																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000																																																																																																																																																																																																																																			
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																																																					
	Réserve légale	126		100																																																																																																																																																																																																																																			
	Réserves réglementées*	130																																																																																																																																																																																																																																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		27 595																																																																																																																																																																																																																																			
	Report à nouveau	134																																																																																																																																																																																																																																					
	Résultat de l'exercice	136		9 584																																																																																																																																																																																																																																			
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																																																																																																																																					
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																																																					
	Total I		142		38 280																																																																																																																																																																																																																																		
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																																																																																																																																																																																																																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																																																																																																																																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																																																					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		16 419																																																																																																																																																																																																																																			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169		7 355																																																																																																																																																																																																																																			
	Comptes courants d'associés	173		461																																																																																																																																																																																																																																			
	Autres dettes	175																																																																																																																																																																																																																																					
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																																																					
Total III		176		24 236																																																																																																																																																																																																																																			
Total général (I + II + III)		180		62 516																																																																																																																																																																																																																																			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193																																																																																																																																																																																																																																					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197																																																																																																																																																																																																																																					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199																																																																																																																																																																																																																																					
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																					
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		803																																																																																																																																																																																																																																			
	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																																																																																																																																																																																																																					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A.M. SERVICES

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
		et livraisons	215	214	
	Production vendue	biens			
		services*	217	218	262 159
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	1 000
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	3 073
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	266 232
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	101 495
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	3 300
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 9 148 - immobilier :)		242	68 426
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 805)		244	1 598
	Rémunérations du personnel*			250	56 490
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	24 561
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al. 3 du CGI) 255)		254	471
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	256 343
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 9 889
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	12
	Produits exceptionnels	(IV)		290	1 435
	Charges financières	(V)		294	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }		300	62
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	1 691
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	9 584
B - RÉSULTAT FISCAL					312 9 584
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	9 584
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	1 691
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251	
Dédutions	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	ZFU (44. octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies)	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	Zone de développement prioritaire (44 septeicies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				
	Créance due au report en arrière du déficit	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		350	
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649			
	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E) 641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352 11 275
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370 11 275
					372

Formulaire obligatoire (article 302 Sepies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SASU A.M. SERVICES										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	6 979	442		444		446	6 979												
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	1 415	472	803	474		476	2 219												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	8 395	492	803	494		496	9 198												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526	232												
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	6 740	532	239	534		536	6 979												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	1 183	562	235	564		566	1 183												
TOTAL		570	7 923	572	475	574		576	8 395												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.M. SERVICES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325			
dont cotisations facultatives Madelin				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	22 544
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	26 253
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SASU A.M. SERVICES

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	3
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	262 159
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	262 159

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	3 073
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	3 073

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	109 627
Variation négative des stocks	145	2 300
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	44 988
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	156 916

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	108 316
-----------------------------	-----------------------------	-----	---------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	108 316
---	-----	---------

Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

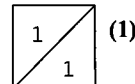
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE														020		X																																													
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)																								022		262										159																									
Effectifs au sens de la CVAE																								023												3																									
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																								026																																					
Période de référence														024		0		1		/		0		1		/		2		0		2		3		160		3		1		//		1		2		/		2		0		2		3					
Date de cessation																								186						/						/																									

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET

8 3 2 1 0 8 7 5 7 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.M. SERVICES

ADRESSE (voie) 6 rue des Berges

CODE POSTAL 34420

VILLE CERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 83210875700010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.M. SERVICES

ADRESSE (voie) 6 rue des Berges

CODE POSTAL 34420

VILLE CERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SASU A.M. SERVICES
832108757 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Comptes annuels

SASU A.M.SERVICES

6 rue des Berges
34420 CERS

Exercice clos le 31/12/2023

APE : 4334Z-

SIRET : 83210875700010



*Certifié
Conforme*

Bruno COMOLLI

Expert Comptable

4 rue Ferdinand de LESSEPS

Tél : 04 67 09 00 90

34500 BEZIERS

Fax : 04.67.09.00.13



Annexes

Notes sur le bilan	4
Notes sur le compte de résultat	9
Autres informations	10
Faits caractéristiques	11
<i>Attestation d'Expert Comptable</i>	<i>12</i>

Désignation de la société : SASU A.M.SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 62 517 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 585 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient

des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 395	803		9 199
Immobilisations financières				
Total	8 395	803		9 199
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 924	475		8 395
Immobilisations financières				
Total	7 924	475		8 395
ACTIF NET				803

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		803		803
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		803		803
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 15 076 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 101	3 101	
Autres	11 976	11 976	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	15 076	15 076	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 236 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 419	16 419		
Dettes fiscales et sociales	7 355	7 355		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	462	462		
Produits constatés d'avance				
Total	24 236	24 236		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	462			

Charges à payer

	Montant
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	805
Total	805

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU A.M.SERVICES relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

	Montants en euros
Total bilan	62 517
Chiffre d'affaires	262 159
Résultat net comptable (Bénéfice)	9 585

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BEZIERS
Le 01/01/1900

A.M.SERVICES

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 6 rue des Berges Le Mas de l'Ecluse, 34420 CERS
832108757 RCS BEZIERS**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 12 juin,
A 10 heures,

Monsieur Alexandre MARTINEZ,
demeurant 6 rue des Berges Le Mas de l'Ecluse , 34420 CERS,

Associé Unique de la société A.M.SERVICES ,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Alexandre MARTINEZ, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 9 585 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 585 euros
------------------------	-------------

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « autres réserves »	415 euros
--	-----------

A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 100,00 euros par action	10 000 euros
--	--------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 12 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

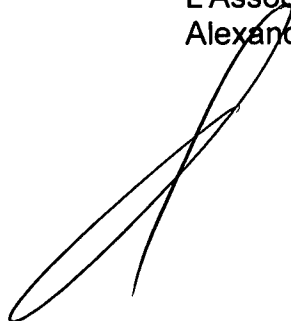
10 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre

TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Alexandre MARTINEZ



A.M.SERVICES

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 6 rue des Berges Le Mas de l'Ecluse, 34420 CERS
832108757 RCS BEZIERS**

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Alexandre MARTINEZ a perçu 32 344.31 € de rémunération brute au cours de l'exercice écoulé.

Le Président
Alexandre MARTINEZ

